

Mercredi 1^{er} avril 2020

Confinement Covid-19 : mise en place d'une Cellule d'écoute anonyme et de parole pour soutenir les résidents de la Principauté

Les changements induits par l'épidémie de Covid-19, notamment les mesures de confinement, ainsi que la crainte de la maladie peuvent bouleverser le quotidien et les repères. Chacun tente de s'adapter à ces événements, mais le contexte est potentiellement générateur de stress et d'angoisse.

Il est donc apparu nécessaire d'organiser un soutien spécifique à destination des résidents de la Principauté, en organisant une écoute visant à apporter aux Monégasques et aux résidents des réponses et du réconfort face aux préoccupations et aux inquiétudes liées à l'épidémie.

Une Cellule de soutien psychologique a été mise en œuvre dès le 23 mars, à l'initiative du Gouvernement princier, au sein du Centre d'appel – Covid-19.

Cette Cellule évolue pour mieux répondre aux besoins exprimés.

Ainsi, une plateforme téléphonique dédiée d'écoute et de soutien anonyme est déployée en Principauté à partir de ce mercredi 1^{er} avril.

Cette plateforme est accessible en composant le numéro 92 05 55 00 tous les jours, de 10 h à 20h.

Sur cette plateforme, des professionnels expérimentés écouteront et orienteront sur la meilleure façon de vivre cette période de pandémie d'un point de vue personnel et émotionnel.

Pour répondre de la façon la plus appropriée aux différents besoins susceptibles de s'exprimer, les appelants pourront s'adresser soit à des bénévoles de la Croix-Rouge Monégasque formés à l'écoute, soit à des psychologues de ville, soit, si nécessaire, à un médecin, en lien avec la Cellule d'Urgence Médico-Psychologique du Centre Hospitalier Princesse Grace.

Didier Gamerdinger souligne : « *Dans le contexte actuel, la question du maintien du lien social, même à distance, est indispensable. L'échange et les relations permettent de diminuer l'anxiété engendrée par cette situation inédite. Les appelants pourront faire part, en toute confidentialité, de leurs préoccupations et de leurs difficultés.* »

A noter : les personnes suivies par le Centre de Suivi à Domicile (en charge du suivi médico-social des malades Covid) bénéficient quant à elles d'une Cellule de soutien psychologique dédiée au sein du Centre.

En cas de détresse psychique ou de besoin de parler composez le 92 05 55 00

Direction de la Communication

10, Quai Antoine 1er - BP 458
Tel : (+377) 98 98 22 22
Fax : (+377) 98 98 22 15
presse@gouv.mc
www.gouv.mc



www.monacoinfo.com
www.monacochannel.mc

